

L'inquisiteur et la représentation du pouvoir

Fr. Grégory Woimbée – Professor, Catholic University of Toulouse.

Bien qu'on appelât communément l'envoyé du Saint-Siège à Malte 'Inquisiteur', tous les documents officiels de sa charge s'agissant de procès, d'édits ou de dépêches diplomatiques, mentionnaient presque toujours sa double dignité d'*Inquisiteur et Délégué Apostolique*.¹ Le Siège Apostolique ne manquait pas de lui rappeler que sa mission n'était pas limitée à la direction du Saint Office à Malte.² Ces deux aspects se conjuguèrent.

I – Représenter: un office mondain

On a tendance à faire une distinction insuffisante entre l'Inquisiteur qui correspondrait à la fonction religieuse, et le Délégué Apostolique qui correspondrait la fonction politique ou diplomatique. La délégation apostolique était aussi une fonction religieuse et l'Inquisition avait nécessairement une implication politique, dans la mesure où le représentant pontifical fondait son activité sur les relations qu'il entretenait avec les autorités civiles. 'Dans son sens le plus large, cette

1 Par exemple : '*Noi Antonio Pignatelli referendario della Santità di Nostro Signore nell'una et nell'altra signatura, et in quest'isola e luoghi adiacenti contro l'haeretica pravità Generale Inquisitore et Apostolico Delegato*', Archives of the Inquisition M(alta), Proc(essi) 61, f. 227r.

2 A(rchivio) S(egreto) V(aticano) S(egreteria di) S(tato) (Malta) 186, f. 95r.

expression sert à désigner tout mandataire du Saint-Siège'.³ À partir de 1588, sa nomination contenait toujours une délégation apostolique générale. Une lettre séparée le nommait Commissaire et Délégué du Saint-Siège dans toutes les affaires spirituelles et temporelles incluant les relations entre l'Ordre de Saint Jean et le Saint-Siège, entre l'Ordre et ses sujets, entre ses sujets et le Pontife Romain. C'était en pratique un droit d'ingérence et un droit de représentation, un droit plus virtuel et une capacité plus qu'une attribution précise et limitée. C'était un plénipotentiaire pontifical qui tendait, associé à la juridiction ordinaire et déléguée du Saint Office, à faire de la représentation pontificale un poste de gouvernement.

En outre, la mission globale l'emportait sur les différents mandats au service de sa réalisation. C'est la mission qui causait la fonction, de même que c'est la vue qui fait l'œil. L'homme du Pape était Inquisiteur, à ce titre il présidait le tribunal maltais, et surtout dirigeait une administration judiciaire, une société peuplée de Maltais. Son rôle était autant religieux, rapporté à la mission du tribunal, que politico-social, rapporté aux agents du tribunal. Comme Délégué Apostolique, il représentait le Saint-Siège non plus à travers l'exercice d'une institution, mais par sa propre personne auprès de tout le corps ecclésiastique, le diocèse comme les ordres religieux. Dans le système habituel des recours ecclésiastiques hiérarchiques, il court-circuitait le tribunal de la Monarchie et celui du siège métropolitain de Palerme. Mais il avait aussi une fonction diplomatique dans la modalité même de l'exercice de cette mission ecclésiastique: son devoir d'information, de représentation et de négociation. Il ne faisait qu'informer Rome et conduire sa politique. S'il ne s'agissait pas en théorie d'une relation d'État à État entre Rome et l'Ordre, la relation prit la forme et les rites diplomatiques.

En 1574, Mgr Pietro Dusina avait reçu deux lettres de nomination: la première, sans le nommer explicitement Délégué Apostolique, mentionnait le titre de commissaire; la seconde l'investissait visiteur apostolique du diocèse. Ces pouvoirs ne valaient que pour la durée de sa

3 Cf. *Dictionnaire de Droit Canonique* de R. Naz, art. *Délégué Apostolique* (col.1082 ss.).

mission auprès de l'Ordre et du diocèse.⁴ Des lettres de nomination de ses successeurs disparut l'expression '*Apostolicae Sedis Commissario et Delegato*'. Les inquisiteurs recevaient trois lettres:⁵ la première, qui les faisait Inquisiteur pour les îles maltaises avec les pleins pouvoirs sur toute personne quelle qu'elle fût (seuls le Grand Maître et l'Évêque y échappaient ; en cas d'hérésie caractérisée de l'un d'eux, l'Inquisiteur devait les dénoncer à la Congrégation du Saint Office à Rome, mais ne pouvait instruire lui-même l'affaire); la seconde, qui, comme Délégué Apostolique, les faisait parler et agir au nom du Saint-Siège dans toutes les affaires ou les négociations qu'il leur confiait; enfin, une troisième, qui leur conférait les pleins pouvoirs pour juger leurs patentats devant leur tribunal. Toute personne qui offensait l'Inquisiteur ou l'un de ses ministres, ou même l'Évêque et le Grand Maître, était également passible de l'Inquisition. Ces lettres étaient préparées séparément par la chancellerie de la Secrétairerie des Brefs à Rome. La première était en général celle de Délégué Apostolique. Comme Inquisiteur, l'homme du Pape avait les pleins pouvoirs; comme Délégué, il n'avait pas de facultés spécifiques et devait demander les instructions romaines pour agir au cas par cas.

Au style bureaucratique d'un office de gouvernement pontifical – c'était la culture des hommes envoyés à Malte par la Curie romaine – s'ajoutait la tradition proprement maltaise du poste, son histoire, sa mémoire scrupuleusement consignée, son inertie. À peine arrivés, les envoyés de Rome sentaient un nouveau parfum, apprenaient à en saisir toutes les nuances et, les plus habiles, à jouer avec les diverses fragrances. Les instructions de Rome étaient moins instructives que les opinions des prédécesseurs dans la fonction. En quelques heures de lecture, ils savaient tout ce qu'il fallait connaître par de véritables guides des bienséances maltaises : apprendre le savoir-vivre et même le 'savoir-survivre' dans le climat politique souvent tendu de l'île.

4 Cf. Pompeo Falcone, *La nunziatura di Malta nell'Archivio Segreto Vaticano*. In *Archivio Storico Italiano* 5, Ano V (1936), 42.

5 On trouve un exemple de ses trois lettres en *fac simile* dans A. Bonnici, *Evoluzione storico-giuridica dei poteri dell'Inquisitore nei processi in materia di fede contro i Cavalieri del Sovrano Ordine di Malta*. In *Annales de l'OSM de Malte*. (1969).

Parmi les différents témoignages, celui de l'inquisiteur Marescotti fut essentiel et ses conseils furent souvent repris par ses successeurs: *'A chi mi succedera, Salute e buon esito de suoi negoziati, giachè la prudenza de ministri publici non viene comunemente argumentata che ab affectu'*⁶ Il ajoutait une devise : *experto crede ruberto* (Honte à celui qui se croit expérimenté). Il entendait que ses successeurs pussent disposer de ce qui peut-être lui avait manqué, un compte-rendu clair sur le style de la cour auprès de laquelle il était envoyé, un prédécesseur qui l'informât des coutumes, des affaires courantes, des précédents. Il employait ce mot de 'cour'. Il parlait de Malte comme d'une cour – d'un lieu concentré du pouvoir – auprès de laquelle il devait exercer son ministère. L'Ordre était donc exprimé dans les termes d'une entité politique laïque. La formulation de l'Inquisiteur indiquait que les relations étaient perçues et comprises en quelque sorte comme des relations d'Etat à Etat, comme des relations diplomatiques. Le vocabulaire était identique à celui que l'on utilisait pour les autres représentations diplomatiques du Saint-Siège. Le choix des hommes contribua certainement à façonner cette tradition politique. Marescotti prévenait d'emblée: la place était *'ripiena de spiriti le più vivaci d'ogni nazione'* dont le loisir le plus commun était de scruter les moindres faits et gestes du ministre pontifical; sur lui se tournaient *'gl'occhi di tutto il Convento.'* Il conseillait la prudence. Mais passés ses premiers avertissements, il encourageait d'autres qualités: la munificence et l'art de faire parler sans parler, les deux piliers d'une même activité.⁷

L'une des préoccupations essentielles de l'Inquisiteur était de rompre sa solitude. Il souffrait d'être écarté de La Valette, *'segretario dal commercio della Città'* et, *'per poter formare li foglietti di avisi per raguagliare li Padroni in Roma'*, il lui fallait obtenir des informations sur le Couvent, et donc des informateurs. L'Inquisiteur se liait d'amitié notamment avec les Chevaliers italiens *'che sono li più curiosi e meglio informati'*. Pour s'attirer leurs bonnes grâces, sa table devait avoir une bonne réputation et être quotidiennement ouverte aux Chevaliers de passage. Le but de la manœuvre était d'en apprendre le plus et d'en

6 N(ational) L(ibrary) M(alta), Libr(ary) 97, *Somministrata da Monsignore Marescotti al suo successore nella carica di inquisitore e delegato apostolico in Malta.*

7 NLM, Libr. 97, n° 43.

dire le moins, *'audi multa pauca loquere'*, de mettre en confiance les invités par une habile stratégie mondaine. C'était mettre la psychologie au service de la diplomatie, amadouer les chevaliers, se faire aimer d'eux.⁸ Le fait que l'Inquisiteur participât aux côtés du Grand Maître surtout aux fonctions publiques profanes renforçait la dimension politique de la relation et son caractère d'extériorité.

II – L'architecture du pouvoir: le palais

L'architecture est autant la manifestation extérieure de la puissance que la satisfaction de fonctions pratiques. Le premier envoyé du Pape hérita les bâtiments de l'ancienne cour civile de justice, *la Magna Curia Castellania*, attribués au Frère Diego Perez de Malfreire.⁹ D'emblée à destination judiciaire, la construction resta un tribunal tout en se doublant très lentement d'un véritable palais consulaire et d'une ambassade. Elle fut vraisemblablement la première construction des chevaliers à Malte. A partir de 1571, le Grand Maître Pietro del Monte San Savino (1568-1572) transféra la Châtellenie dans la nouvelle capitale de La Valette. Le bourg se vida parallèlement de beaucoup de ses habitants partis de l'autre côté du Grand Port. Le bâtiment de Vittoriosa resta inemployé jusqu'à ce que l'Ordre le concédât *pro tempore* à Mgr Dusina.¹⁰ L'envoyé du Pape s'était d'abord installé au Fort Saint-Ange puis au couvent dominicain qui se trouvaient l'un et l'autre à côté de l'ancien tribunal. Il fut désormais connu comme le 'palais de l'Inquisiteur' et fut la résidence officielle du représentant pontifical jusqu'en 1798.¹¹

Le rez-de-chaussée, voûté avec des influences siculo-normandes, conserva sa physionomie originelle 'gothique' tandis que le premier étage fut aménagé en *Piano Nobile* et accueillit les appartements de l'Inquisiteur. Il fallut plus d'un siècle pour faire de l'austère tribunal

8 Ibid., n° 42.

9 Cf. Kenneth Gambin, *The Inquisitor's palace Vittoriosa*. (Malta: Heritage Books, 2003); L. Mahoney, *Ecclesiastical architecture*. In L. Bugeja, M. Buhagiar, S. Fiorini, eds., *Birgu – A Maltese maritime city*, vol. 2. (Malta: 1993); idem., *5000 years of architecture in Malta*. (Malta: Valletta Publishing, 1996).

10 NLM, Libr. 325, f. 3v.

11 AIM, Mem(orie) 15, ff. 72r-74v.

un *palazzo romano* typique. Les locataires n'étaient pas des religieux, ils étaient des diplomates issus des plus fameuses familles de la cour pontificale. Ils recréèrent dans leur exil maltais un peu du confort qu'ils avaient connu. Mais leurs travaux successifs montraient la destination primordiale de la bâtisse : être un lieu de pouvoir et surtout un lieu de représentation. Le tribunal de l'inquisition lui-même comme les quelques cellules de la prison étaient confinés au bénéfice d'une symbolique politique très affirmée. La première phase consista à isoler le palais en le désolidarisant des autres constructions. On entreprit dans la deuxième phase d'harmoniser la façade en créant une ornementation sobre et solennelle. Enfin, l'aménagement intérieur fut parachevé par l'aménagement d'un grand appartement de réception et la construction d'une cage d'escalier monumentale.

Les premiers successeurs de Mgr Dusina (qui n'y était resté que quelques mois) furent effrayés par leur nouvelle résidence. Mgr Del Bufalo (1595-1598) tenta en vain de s'installer à La Valette et Mgr Ortensio (1598-1600) dut s'installer dans un palais à l'abandon. Il y fit construire les cuisines et restaurer la chapelle. Certes, les inquisiteurs étaient indésirables dans la capitale politique, il n'empêche que Birgù ou Vittoriosa, après s'être dépeuplée en 1571, se repeupla au début du XVII^e siècle d'une population venue des campagnes. L'Inquisiteur habitait donc un quartier très populaire au cœur de l'activité économique portuaire. En l'éloignant de leur propre cité, les chevaliers avaient indirectement créé un fief à l'Inquisiteur, peuplé de petites gens, liés à cette campagne plus ou moins naturellement hostile aux élites du pays. L'Ordre avait offert un champ ouvert à l'homme de foi, où il put circonscrire un territoire, un espace symbolique et réel de son autorité et dont le palais représentait le centre.

Le palais était collé de part et d'autre à des habitations privées. Par elles on pouvait facilement y entrer ou s'en échapper. L'Inquisiteur lui-même en bénéficia lorsque des chevaliers firent le siège du Saint Office pour libérer l'un d'entre eux. Le premier projet d'« isolation » fut mis au point en 1619 par Mgr Della Lagonessa. Il s'agissait d'acheter les maisons mitoyennes et de les détruire. Mais rien de concret ne fut réalisé avant Mgr Chigi (1634-1639), le futur pape Alexandre VII. Comme beaucoup de ses prédécesseurs avant lui, il voulut d'abord déménager à

La Valette. Il jugea plus prudent d'y renoncer et trouva finalement plus avantageux pour le ministre pontifical de se tenir un peu à l'écart des intrigues qui agitaient constamment les chevaliers. Puisque les chances de s'installer ailleurs étaient bien minces, il décida d'employer les fonds accumulés depuis soixante ans, et restés inutilisés en raison de l'espoir constant de quitter les lieux. Des maisons furent détruites pour laisser la place à un jardin dans la cour principale, on y mit une fontaine et des arbres fruitiers, citronniers et orangers. Fabio Chigi fit reconstruire une partie de l'édifice avec une tour où il pouvait observer les étoiles grâce à son télescope. Il isola le palais des constructions adjacentes et fit agrandir et moderniser la prison. Les travaux qu'il entreprit ne furent achevés qu'avec ses successeurs. Mgr Gori Pannellini termina la prison avec ses sept cellules et l'isolement du côté gauche du palais. Mgr Casanate (1658-1663) proposa de poursuivre le processus. Devenu le pape Alexandre VII, Fabio Chigi accorda en 1656 des crédits exceptionnels. Deux ans plus tard, le projet de 1619 était enfin réalisé. On avait donc sécurisé les prisons en isolant le palais, et certainement aussi marqué dans l'espace urbain la présence du Saint Office. Mais il demeurait l'importante question de l'évacuation des lieux en cas d'échauffement des esprits dans l'Ordre. Le Saint Office, s'il ne craignait pas la population, ni même n'eut jamais à essayer de la part des Maltais le moindre mouvement contre ses murs ou ses gens, avait peur des Chevaliers, au point qu'en 1659, Rome engagea Mgr Casanate à faire creuser un souterrain de secours.¹² Le tunnel ne fut jamais construit, mais il fut imaginé à Rome! En 1660, les plans d'agencement de la façade, imaginés par Mgr Borromeo (1653-1654) furent approuvés par le Pape ; ils conféraient à l'édifice une noble simplicité.¹³ La façade commandée à l'architecte de l'Ordre entre 1635 et 1659, Francesco Buonamici, fut effectuée par son assistant, Francesco Sammut, et payée le 11 décembre 1660.

Le palais fut endommagé lors du tremblement de terre de 1693 comme de nombreux autres édifices de l'île. La nécessité de réparations donna occasion à de nouveaux embellissements. Mgr Acquaviva (1691-1694) obtint du pape Innocent XII 400 écus pour les réparations

12 AIM, Corr. 9, f. 325v, 29 mars 1659.

13 AIM, Corr. 11, f. 22r, 22 mai 1660.

d'urgence. Ce Pape avait lui-même été locataire des lieux entre 1646 et 1649. 665 écus furent finalement dépensés. Mgr Ruffo (1694-1698) agrandit le palais d'un nouvel appartement selon l'agencement classique : vestibule, antichambre, salle d'audience et chambre à coucher. Il installa aussi la chapelle à l'étage noble en 1696. La vie du palais fut clairement centrée autour de l'appartement officiel et de l'appartement privé. La partie diplomatique l'avait définitivement emporté sur la partie judiciaire et cette victoire fut inscrite dans l'architecture palatiale pour la somme énorme de 1246 écus. La preuve en fut que l'ancien appartement de l'Inquisiteur, du temps de Mgr Gori Pannellini, fut laissé à l'assesseur. La partie destinée à la vie diplomatique et mondaine était nettement distinguée du tribunal. On avait même négligé les réparations dues aux destructions de 1693, comme les travaux de toiture au bénéfice des appartements d'apparat.¹⁴ Les pièces consacrées à l'administration du tribunal et à la chancellerie étaient dans un état préoccupant. Mgr Messerano (1698-1703) donna lui aussi la priorité à la représentation. Il fit peindre dans l'enfilade des trois salons de réception de l'étage noble l'ensemble des armoiries de ses prédécesseurs. L'institution s'auréolait d'une histoire et du prestige familial d'une série de quarante trois inquisiteurs. Il fit reconstruire la prison du rez-de-chaussée mais pour prolonger et agrandir au-dessus l'étage noble. Il fit ajouter une salle d'archives et une chambre de torture. La dépense estimée à 600 écus atteignit finalement 1100 écus. Mais Innocent XII, compréhensif, consentit au dépassement. Les travaux d'embellissement avaient été permis par deux Papes, anciens inquisiteurs à Malte. A chaque fois, l'accent fut mis sur l'embellissement des lieux, sur l'iconographie et l'architecture du pouvoir. Les diplomates voulaient certes une maison agréable, ils désiraient surtout en faire une maison qui représentât Rome de manière adéquate. D'autres travaux de décoration furent accomplis au début du XVIII^e siècle, y compris par Mgr Serbelloni. Chaque inquisiteur participa à l'aménagement du palais.

L'Inquisiteur recevait donc chez lui plus de visiteurs de courtoisie que de personnes citées à comparaître. Il fallait que les premiers ne

14 Encore en 1707, le toit du tribunal présentait des signes inquiétants de corruption. Mgr Carraciolo (1706-1710) dut engager les travaux à ses frais devant l'impossibilité d'obtenir les fonds suffisants.

rencontrassent pas les seconds. Ce fut fait par Mgr Stoppani (1731-1735) qui réalisa, lors de sa difficile succession, le dernier acte de la métamorphose commencée un siècle auparavant. Né à Milan en 1695, docteur en droit de l'université de Pavie, il travailla dans différentes congrégations romaines, notamment au Consistoire, avant d'être nommé par Clément XII en novembre 1730. Il arriva à Malte le 15 mars 1731 à un moment où l'Inquisition sortait d'un grave conflit avec l'Ordre dont l'issue avait vraisemblablement montré le commencement de son déclin à Malte. De pareilles contestations le persuadèrent que son travail était inutile. En 1733, il fit construire la Salle d'Audience dans son palais. Il fut particulièrement attentif à éviter toute confrontation avec Vilhena. Il n'évita pas les heurts avec l'évêque Alphéran de Bussan. Ce dernier l'ordonna prêtre le 1^{er} août 1734. Stoppani quitta l'île en mars 1735. Il fut nommé peu après Archevêque titulaire de Corinthe et Nonce Apostolique à Florence où il succéda à nouveau à Serbelloni. Nonce à Venise en 1739, puis auprès de l'empereur Charles VII en 1743, il fut envoyé comme Nonce extraordinaire pour l'élection à Francfort du successeur de Charles VII. Il y fut humilié par les princes électeurs qui refusèrent de le reconnaître comme envoyé du Pape. Il rentra en Italie et devint Président d'Urbino. Créé Cardinal en 1754, il mourut le 18 novembre 1774.

Dans sa rénovation du palais apostolique de Malte, il créa aussi une bibliothèque, fit rénover les salons de réception du premier étage et surtout le chemin qui y conduisait, en faisant construire un grand escalier de pierre. De la nouvelle entrée solennelle, le visiteur empruntait l'escalier avant de découvrir l'enfilade des salles d'apparat sur laquelle s'ouvrait la chapelle baroque et ses appartements privés. L'escalier coûta la bagatelle de 5243 écus! Ce fut de loin le plus ambitieux projet jamais réalisé mais aussi le plus significatif. S'agissait-il, aux lendemains de l'affaire Gaspar Payen et du rappel de Mgr Serbelloni, de restaurer l'image du représentant pontifical, cette fois-ci en douceur? Mgr Stoppani ne réclama pas les préséances de son prédécesseur, mais il fit construire un escalier, dessiné par l'architecte Romano Carapecchia.

L'escalier était symboliquement l'allée du pouvoir, l'échelle du pouvoir, il y conduisait. Tous les hauts lieux ont aussi d'immenses montées d'escalier. Certes, l'escalier commandé par l'Inquisiteur

n'ignorait pas toute forme de rationalité dans l'organisation du palais, néanmoins sa majesté semblerait gratuite à qui voudrait la faire correspondre à une pure fonction pratique. Sa disproportion par rapport au reste d'une maison dont des pans entiers étaient à peine entretenus ne laissait aucun doute. Avec l'étage noble il constituait un trompe-l'œil politique, un paravent qui montrait que les perceptions d'alors concernaient le pouvoir. Il représentait la force et l'enracinement de l'administration pontificale à Malte. Il était certes une affiche, une icône, une prétention davantage qu'un fait acquis ; il marquait sûrement la continuité de la mentalité et des desseins que se transmettaient les inquisiteurs successifs et qui se donnait à voir dans l'enchaînement lent, saccadé mais opiniâtre de leurs travaux. Ces ouvrages construisaient une identité, un prestige, s'assignaient un rôle et le faisaient connaître à tous. Cette construction restait en deçà des plus beaux édifices que l'Ordre construisit ou rénova à la même époque ou même des hôtels particuliers de Mdina, mais elle était une mise à niveau, en sortant de son statut purement judiciaire pour affirmer une autorité supérieure. Désormais, le palais de l'Inquisiteur supportait la comparaison avec les autres constructions de Malte. Introduire la comparaison suffisait déjà à créer la concurrence.

Toujours à propos de l'escalier, il fournissait un rythme lent à l'étiquette très strict des entrées et des sorties, selon que le visiteur était accueilli ou non par l'Inquisiteur, au bas de l'escalier, à mi-chemin ou en haut de l'escalier. Il créait une distance, un mouvement et une durée, trois dimensions essentielles dans l'économie du regard chez le visiteur. L'étiquette théorique devenait grâce à lui une cérémonie qui appartenait totalement à l'échange, à sa configuration, à ce qu'il imprimait chez le visiteur comme à ce qu'il conférait à l'hôte des lieux.

Grâce à l'inventaire réalisé le 24 avril 1798, on connaît précisément l'ameublement et la décoration intérieurs et on peut avoir une idée générale de ce à quoi ressemblait l'univers de l'Inquisiteur.¹⁵ L'escalier qui conduisait à l'étage noble était éclairé par des lanternes attachées aux piliers. L'appartement de réception se composait de deux antichambres. Dans la première, deux fenêtres à persiennes et à

15 NLM, Libr. 1429, *Inventario del Palazzo apostolico fatto li 24 aprile 1798*, pages numérotées au crayon de papier de 1 à 28.

entablement doré tendues de toile blanche, éclairaient quatorze sièges à bras couverts de cuir. Une porte à deux battants rouges ouvrait sur une seconde antichambre plus colorée, avec son médaillon au cadre de bois bleu clair fileté doré, ses quatre canapés multicolores rayés, ses quatre tables aux pieds dorés avec le dessus en marbre, ses deux tables à jouer couvertes de feutre vert, son horloge en métal doré, ses murs tapissés qui racontaient des épisodes de l'histoire sainte, et les mêmes deux fenêtres habillées de dorure et de tentures blanches. La salle d'audience était plus vaste : trois fenêtres tendues de toile blanche éclairaient les cadres fixés aux murs, trois consoles de marbre à pieds dorés, douze sièges recouverts de damas cramoisi et sept autres de paille peints en vert.

Venait ensuite le cabinet de l'Inquisiteur, tapissé d'indienne et décoré de cadres dorés, avec une table de travail peinte de plusieurs coloris, un secrétaire recouvert de cuir vert, une bibliothèque de bois rouge avec le dessus de marbre de Venise, un canapé canné d'Inde de couleur jaune et neuf sièges assortis. La porte-fenêtre donnait sur le balcon au-dessus de la porte d'entrée. Il y avait à côté un salon de jeu : il offrait un billard en bois, recouvert d'une toile verte avec ses neuf boules blanches et six rouges et son râtelier de seize cannes, ainsi qu'une table-échiquier et deux autres tables à jouer, trois canapés en bois vernis vert recouverts de paille et quinze sièges assortis, deux petits écritoirs pour noter les résultats au billard. Les murs étaient recouverts de nombreux tableaux : saint Pierre, des papes, des prélats, la crèche, des scènes de la Sainte Ecriture au dessus des portes. Des petits couloirs conduisaient directement à la chapelle et aux appartements privés de l'Inquisiteur. La chambre comprenait deux commodes à quatre tiroirs et ferromneries dorées, un prie-Dieu à cinq tiroirs, un secrétaire et une bibliothèque de couleur rouge, quatre tables vernies de couleur verte ; le lit était encadré par deux chevets et dix sièges cannés d'Inde. Des tentures vertes étaient aux fenêtres à l'entablement doré. Une porte menait au vestiaire. Une autre pièce jouxtait la chambre décorée par douze cadres de bois rouge qui représentaient des scènes de la Sainte Ecriture et d'un petit crucifix sur un piédestal doré. S'y trouvaient un canapé vert et huit sièges assortis, une desserte et un coffre anglais. La pièce était sans doute dévolue à des audiences plus familières.

Deux autres pièces conduisaient à la chapelle. Au centre, un cadre représentait la Nativité, entouré d'un portrait de saint Laurent et d'un autre de saint Pierre martyr, le saint de l'Inquisition. L'autel comprenait six chandeliers de bois doré séparés par quatre vases dorés avec des ornements floraux. La porte de la chapelle conduisait à la salle des serviteurs où de grandes armoires contenaient les livrées. La sacristie possédait un chasublier à cinq tiroirs qui comprenait au moment de l'inventaire trois aubes, trois cordons, un surplis, quatre amicts, sept nappes d'autel dont trois étaient brodées, six corporaux, dix palles, un missel, un missel des défunts, un calice et une patène en argent, deux reliquaires en lamé d'argent, cinq *pianettes* (chasubles de style baroque) des diverses couleurs liturgiques, une aiguière, un crucifix d'autel, un prie-Dieu, des canons d'autel, différents cadres contenant des prières (litanies), un lavabo de marbre incrusté dans le mur et une torche très ancienne en bois. Le palais comprenait également un second appartement à disposition de l'Inquisiteur et une succession de chambres, dont celle du belvédère, l'appartement de l'auditeur (chambre et antichambre), l'appartement du secrétaire (chambre et antichambre), un secrétariat, une bibliothèque,¹⁶ une salle des archives, une blanchisserie, une boulangerie, des cuisines, une crédence où étaient rangées des sorbetières, des glacières et tous le matériel de cuisine ; sans oublier la cave sous l'escalier. L'Inquisiteur recevait beaucoup de monde. Il n'y avait pas moins de 28 casseroles avec leur couvercle de toutes les tailles, 4 marmites, des cocottes à poissons, des grills, une tourtière ; l'inventaire précise même que l'ensemble avait été trouvé en excellent état.

Au Sud de Mdina, l'Inquisiteur avait une résidence d'été à Girgenti,¹⁷ une vallée verdoyante, bien irriguée, plantée d'agrumes.

16 On a dénombré à partir d'un inventaire réalisé en 1777 environ 1600 ouvrages. Cf. ASV, SS (Malta) 184, Positions diverses III, *Catalogo dei libri che si contengono nella biblioteca della Inquisizione in Malta*, ff. 6r-239v. Elle faisait partie des bonnes bibliothèques de Malte. La plus importante, celle de l'Ordre, fut fondée par le bailli de Tencin. Il y avait aussi celle de l'école de médecine, celle de l'Evêque, celle du Grand Prieur ou les bibliothèques des couvents (notamment celle des Franciscains), ou les collections privées de clercs (Mgr Schiberras), de Chevaliers, ou de particuliers (Nicolas Debono avait par exemple 810 livres).

17 Se prononce 'guirguen'ti'. C'est aujourd'hui la résidence d'été du Premier Ministre de la République de Malte.

Elle était bien plus agréable que le palais de Birgù et les Inquisiteurs y résidaient dès qu'ils le pouvaient, souvent et pour longtemps. Il fallait un événement urgent pour les obliger à quitter leur retraite. On comprend ainsi la lenteur qu'ils mirent à s'intéresser à l'ancienne Châtellenie car ils bénéficiaient d'une très agréable distraction à la campagne. Voisine du palais d'été du Grand Maître dans le Bosquet,¹⁸ cette magnifique demeure avait été construite en 1625 pour Mgr Onorato Visconti (1624-1627) sur les terres que Mgr Dusina avait confisquées à Matteo Falson.¹⁹

Pour créer ce lieu de pouvoir et le faire fonctionner, les Inquisiteurs durent recourir à de nombreux expédients. Le soin qu'ils mirent à trouver les fonds nécessaires montre bien le caractère délibéré et impérieux de leurs efforts. Les sommes envoyées par la *Suprema* étaient plutôt maigres – les inquisiteurs percevaient 50 écus par mois, puis 200 écus au XVIII^e siècle – même s'ils bénéficièrent des largesses exceptionnelles de deux d'entre eux devenus Papes. Il fallait donc compter sur les revenus locaux. Au début, à la fin du XVI^e siècle, l'inquisition infligeait des amendes et des confiscations de terres. Très vite, cette pratique disparut au XVII^e siècle. La plus grande part de ses biens fonciers lui venait en fait de legs et donations. Elle put ainsi se constituer un patrimoine important de boutiques, de maisons et de terrains dont la gestion fut un souci constant. L'économie du Saint Office à Malte dépendait des revenus de ses propriétés.²⁰ Les terres

18 Sur une butte de 230 mètres, le château de Verdala dominait l'île. Il fut construit par Girolamo Cassar en 1586 pour le cardinal Grand Maître Hugues de Loubenx de Verdalle. C'est aujourd'hui la résidence secondaire du Président de la République de Malte. Le '*Boschetto*' est toujours un petit bois (800 mètres sur 500) très agréable où les Maltais aiment à venir se promener aujourd'hui. Les Evêques de Malte possédaient aussi une résidence d'été non loin de là dont il ne reste aujourd'hui que des vestiges.

19 Cf. AIM, misc(ellanea), 2, f. 12v. Mgr Dusina confisqua au nom du Saint Office les biens de Matteo Falson, ses terres de Gircanti, en 1574. Il était le fils du Capitaine de la Verge à Mdina, donc l'un des principaux notables de l'île, qui s'appelait aussi Matteo et qui était le disciple du Père François Gesualdo, prêtre français séduit par les idées de Luther et fondateur de la Confrérie des Bons Chrétiens à Malte sous l'épiscopat de Mgr Cubelles (1540-1565). Jugé à nouveau par Mgr Dusina en 1574, il fut condamné à mort par contumace (NLM, Libr. 10, pp. 396-410).

20 Frans Ciappara, *The landed property of the Inquisition in Malta in the late XVIII Century*. *Melita Historica* 7, no. 1 (1976), 42-60.

avaient été divisées en baux et les baux loués à ce qu'on appelait des *gabellotti*. Il s'agissait à l'origine de parcelles non contiguës avec des sols relativement pauvres, principalement au sud et à l'est de l'île, de grande taille et avec une assez forte déclivité. La tendance avait été de créer des parcelles de plus en plus petites et de louer à davantage de personnes. Les tenanciers échappaient ainsi à la juridiction du Grand Maître par l'obtention des patentes. Le plus souvent, ils étaient déjà des propriétaires ou des commerçants aisés et confiaient les terres à des baillis ou *castaldi* qui accomplissaient l'exploitation agricole, et qui même s'ils ne bénéficiaient pas théoriquement de l'immunité du Saint Office, échappaient de fait au gouvernement de l'Ordre. Les baux duraient généralement 4 ans, mais ils pouvaient être repris avant terme par de nouveaux tenanciers ; les rentes n'étaient pas payées le même jour ni les sommes versées en une fois. Les propriétés de *l-Ghajn il-Kbira*²¹ étaient les plus intéressantes : une fontaine, des vignes, des orangers, une plantation de coton, l'ensemble sur une superficie estimée à 6 salmes et 9 mesures : on peut donc estimer le domaine à environ 13 hectares ce qui était considérable pour l'époque à Malte.²² A titre d'exemple, elles furent louées le 13 septembre 1785 à Giuseppe Camilleri, habitant de Attard, pour une durée de 8 ans et un loyer annuel de 1001 écus.

En outre, un même tenancier pouvait avoir plusieurs baillis, généralement liés à lui pour deux ou quatre ans, le contrat pouvant être prolongé par consentement mutuel. Ces exploitants agricoles n'étaient pas nécessairement métayers. C'était le plus souvent des fermiers qui agrandissaient ainsi leur domaine. Cela ajoutait à la confusion générale. Le petit lopin du Saint Office suffisait à les protéger. Voilà qui élargissait artificiellement le nombre de ceux qui se croyaient avec leurs terres, leur famille et leurs domestiques à l'abri des autorités civiles. Et si en plus, il y avait quelque prêtre dans la famille... Cette multiplication des *gabellotti* avait entraîné de prévisibles conflits avec le Grand Maître. Le

21 Littéralement 'Grande Fontaine', c'était la propriété confisquée en 1574 à Matteo Falson.

22 L'unité de mesure de la terre en était le rendement moyen ; on comptait en *salme*, *tummoli*, *mondelli* et *misure* de grains : 1 *salma* équivalait à 16 *tummoli*, 1 *tummolo* à 6 *mondelli*, 1 *mondello* à 10 *misure* ; une acre équivalait à 3,6 *tummoli*. Une acre correspondait environ à ½ hectares. La salme était la mesure de capacité utilisée à Messine, elle équivalait à 277,34 litres.

Saint Office était allé bien au-delà des limites fixées par Rome. L'Ordre l'accusait de vouloir étendre sa juridiction, alors que la réalité était plus prosaïque : c'était un moyen d'accroître des revenus en profitant de l'intérêt que certains Maltais avaient d'échapper au Grand Maître, parce qu'ils faisaient du commerce par exemple, et qu'ils n'entendaient pas se soumettre aux réglementations et aux contrôles des autorités du Grand Port. Lorsque Rome ramena le nombre des *gabelotti* de 28 à 7²³ en 1760, le Saint Office se trouva financièrement fragilisé.

La situation financière de l'inquisition s'était déjà aggravée avec l'amélioration de la situation matérielle de l'Inquisiteur, la politisation de son mandat, ses frais de représentation et de bouche, le train de sa maison, les grands travaux d'embellissement de 1735, comme la construction du grand escalier. En 1758, Mgr Salviati découvrit un déficit de 581 écus. En 1760, Mgr Durini, son successeur, mit l'école d'arabe en sommeil pour faire des économies. Le 4 octobre 1760, à la mort du dépositaire du Saint Office, le baron Paolo Testaferrata, une des grandes familles de la noblesse maltaise et l'un des piliers de l'inquisition qui avait sa part dans la crise qui avait débouché sur le rappel à l'ordre de Rome, ce fut naturellement à un Testaferrata que Rome confia la charge. Il s'agissait de son neveu, Mgr Pietro Giacomo Testaferrata qui était aveugle et avait 85 ans ! La veuve du baron, Vincenza, contrôlait de fait l'économat du Saint Office, sans rigueur administrative, davantage comme un bénéfice que comme un métier, sans que l'Inquisiteur ne pût rien faire. Mgr Durini se tourna vers une autre grande famille en la personne du marquis Vincenzo De Piro, le Procurateur de la Mense. Rome accorda finalement une patente au fils posthume du baron Paolo Testaferrata encore mineur. Sa mère occupait la charge de facto. Et elle nomma comme Administrateur de la Caisse l'avocat Silvestro Casha, un opposant notoire du Grand Maître Pinto. Mgr Salviati trouva encore une situation déficitaire en 1767. Il opta pour des mesures d'austérité. En cas de besoin, le Saint Office pouvait aussi rapatrier à Malte des avoirs qu'il avait à Rome. 1790 écus furent envoyés à Malte par ce biais. Les traitements de l'assesseur, de l'avocat général et du chancelier furent diminués. Enfin, la Fabrique de Saint-Pierre dut participer à l'entretien des prisonniers de l'Inquisition à hauteur de 100 écus. Au rythme des

23 AIM, Mem. 21, ff. 132r-133r.

économies, le Saint Office remboursa le déficit accumulé et redevint bénéficiaire à partir de 1774. Cette année-là, les entrées se montèrent à 3239 écus pour 2887 écus de dépenses. Donc, le budget annuel ne fut déficitaire que de 1758 à 1774. Commença une ère de prospérité économique pour le Saint Office, accrue par la réorganisation des propriétés et l'augmentation des revenus fonciers qui en résulta.

En effet, en 1792, Mgr Galarati Scotti décida de réorganiser entièrement les biens de l'Inquisition. Les dépenses avaient continué de croître tandis que les entrées restaient stables. Il obtint d'augmenter à nouveau le nombre des *gabellotti*, mais dans des proportions moindres : leur nombre passa de 7 à 18. Il avait fini par convaincre le Grand Maître Rohan du caractère non préjudiciable de la mesure. Rome lui avait demandé de procéder le plus discrètement possible, d'en parler en privé au Grand Maître et d'obtenir son accord écrit. L'idée fut d'accepter de nouveaux fermiers sans leur accorder de patentes. On réserverait plutôt les nouvelles patentes pour quatre nouveaux consultants et trois familiers supplémentaires. Les patentes étaient augmentées sans que fussent lésés les droits du Grand Maître ou ceux de l'Inquisiteur. Cet accommodement permettait de concilier le besoin d'argent du Saint Office sans augmenter une juridiction extérieure au Grand Maître. C'était ni plus ni moins faire du Saint Office une personne privée puisque les tenanciers supplémentaires ne bénéficiaient plus de son statut de droit public indépendant. Les propriétés furent distribuées par baux emphytéotiques de 99 ans. L'idée avait déjà été émise par Mgr Zondadari en 1785. Il s'agissait d'imiter l'exemple de l'Évêque et de la mense épiscopale. Ce type de bail correspondait à l'usage maltais en matière de tenure.²⁴ Entre le 23 juin et le 12 septembre 1793, les 18 baux trouvèrent preneurs. Le contrat était signé avec le plus offrant lors d'enchères publiques ; il était rompu après deux ans successifs de loyers impayés.

Pour augmenter encore les entrées, le Saint Office mettait en bail emphytéotique de 99 ans divers objets et produits. Par exemple, le 15 août 1792, la grande fontaine installée dans la cour du palais fut louée à

24 Rome avait préféré au départ la location des sols jusqu'à la troisième génération mâle.

Giuseppe et Giovanna Maria Muscat pour 1300 écus l'an.²⁵ On vendait aussi une certaine quantité de fruit à l'année; sachant qu'il y avait une grande disparité dans les contrats (150 fruits pour 9 écus, 250 pour 10, 500 pour 20...etc.), on peut compter une moyenne de 250 fruits pour 10 écus annuels. Au total, la location d'objets et la vente de fruits rapportaient 2220 écus par an dans les années 1790.

II – Le pouvoir et sa mise en scène : l'étiquette

'Le ministre que le pape fait résider à Malte sous le nom d'inquisiteur, et qui est chargé de la plus grande partie des affaires que l'ordre a avec la cour de Rome, occasionne un cérémonial continuel entre luy et le Grand Maître: c'est un prélat qui exerce près de son éminence une espèce de nonciature, et lorsqu'il arrive à Malte, il est muni de lettres de créance du pape, pour traiter avec elle des affaires relatives à l'ordre, et à la suprême autorité que le pape a dans l'ordre : il est en même tems muni de pouvoirs nécessaires en ce qui concerne la Foy et la juridiction du St Office, mais cet article est pour ainsy dire étranger à l'autre, et le Grand Maître n'entre en aucune façon en connoissance de ce qui y a rapport, à moins que la chose regarde quelque personne de l'Ordre'.²⁶

Ainsi parlait le recueil des étiquettes et des usages de 1762. C'était à la fois le règne de la convention et le quotidien de la mondanité. Tout était méticuleusement et soigneusement prévu souvent au prix de négociations ou de conflits. L'étiquette exista toujours,²⁷ mais elle

25 NLM, Libr.,1429, *Inventario del Palazzo Apostolico fatto 24 aprile 1798.*

26 NLM, Libr. 291, *Usages et Ethiquettes observées à Malte, à la Cour du Grand Maître, au Conseil, à l'Église, ainsy que un Détail de ce qui concerne les Devoirs, les Prééminences et Prérrogatives de Diverses Personnes de l'Ordre de Malte, 1762.*

27 AIM, Mem. 1, ff. 1r-31r, *Cérémonial laissé par Mgr Caraccioli*; ff. 33r-39v, *Instructions pour le maître de maison du palais de l'Inquisition*; ff. 46-48r, *Cérémonial des compliments entre le Grand Maître et l'Inquisiteur*; ff.51-62r, *Relation de Mgr Pallavicini, Inquisiteur de Malte, à la Secrétairerie d'Etat (1676) : présentation des institutions maltaises (le Grand Maître, le Conseil, l'île de Malte, l'Evêque, l'Inquisiteur comme président du tribunal et comme Délégué Apostolique, le Prieur de l'église conventuelle, la Religion).*

prit sous le Grand Maître Pinto une dimension quasi obsessionnelle s'agissant d'un Ordre religieux, d'autant plus que l'Inquisiteur se prêtait au jeu.²⁸ Les significations politiques et les rapports de force que cette apparence de politesse cachait avec peine ne permettaient pas de penser alors que cela fût inutile. A cette époque, un certain consensus s'installa dans la représentation après un bon siècle d'atermoiements et parfois de conflits ouverts entre l'Inquisiteur et le Grand Maître. On était parvenu à un équilibre, à un compromis qui préservait l'image de Rome et celle du Grand Maître au prix d'une complication excessive de la vie publique. Au point que la vie réelle était faite d'entrevues secrètes. On traitait les affaires sérieuses et de la vraie vie la nuit en habit court, tandis qu'on jouait tout le jour. L'étiquette était un poids, elle régula la vie officielle jusqu'à ce rien ne pût échapper au domaine de la représentation politique.²⁹

À son arrivée à Malte, l'Inquisiteur, vêtu de l'habit court, devait se rendre directement au palais apostolique. Il envoyait l'assesseur au palais magistral pour faire part de son arrivée.³⁰ Le Grand Maître envoyait alors son Grand Ecuyer³¹ au palais apostolique dans un

28 Il pratiquèrent même l'art de la surenchère et était loin des précautions de Mgr Marescotti (1663-1666).

29 NLM, Libr. 397, *Il Ceremoniale degli Inquisitori in Malta* (notices écrites à l'époque de Pinto), ff.7r-43v ; au XVIII^e siècle, on continuait de se référer au cérémonial de Mgr Marescotti : AIM, Mem.1, Mgr Giacomo Caracciolo (1706-1710), cérémonial de la prise de fonctions à Malte (habit, audiences avec le Grand Maître), ff.1r-29v : *'A chi mi succedera Salute e buon esito de suoi negoziati poi che la prudenza de ministri publici non viene comunemente argumentata che ab effectu'*, Instructions pour le maître de maison du palais ff.33r-39v, Cérémonial des compliments entre le Grand Maître et l'Inquisiteur ff. 46r-48r, Relation de Mgr Pallavicini, Inquisiteur de Malte (1676), description de Malte, de l'Ordre, des institutions maltaises, ff. 51r-62r.

30 Ou bien son auditeur lorsque l'assesseur était infirme. Ce fut le cas de Mgr Napulone à l'arrivée de Mrg Durini en 1735. Mgr Napulone mourut peu après. Il était assesseur du Saint Office depuis 1709, et Pro-Inquisiteur à plusieurs reprises sur des périodes assez longues (1710-1711, 1715-1718, 1719-1729, 1730-1731, 1735).

31 Le cérémonial de Pinto (NLM, Libr. 291) parle du premier maître d'hôtel. Le premier maître d'hôtel était le premier officier de la maison du Grand Maître. Il était le chef de la maison et avait sa table au palais (la seconde table après le dîner du Grand Maître). C'était le véritable chef du service du palais. Il assistait le Grand Maître dans les cérémonies officielles, il lui tendait par exemple une serviette quand ce dernier buvait en public. Il était colonel de toutes les milices de La Valette (passait

carrosse à quatre chevaux, et assisté de deux chevaliers palatins, pour transmettre au prélat ses félicitations. Il était d'abord accueilli par tous les prêtres et les principaux domestiques de l'Inquisiteur, puis reçu par l'Inquisiteur toujours revêtu de l'habit court, qui l'attendait en haut des marches de l'escalier³² et le conduisait à la salle d'audience, le chevalier se tenant à sa droite. L'Inquisiteur le faisait asseoir et devait accorder la première place à celui qui représentait le Grand Maître. Il écoutait le compliment et le raccompagnait jusqu'à la rue, en lui donnant la main droite. L'Évêque envoyait son secrétaire au palais, ou même à la descente du bateau pour congratuler le nouvel arrivant. Durant les épidémies, l'Inquisiteur devant effectuer la quarantaine, il bénéficiait d'un traitement particulier et des visites de l'Évêque, du Général des Galères, des Grand Croix et d'ecclésiastiques éminents. Cela ne remplaçait pas les visites de courtoisie qu'il fallait rendre au palais apostolique après la quarantaine.

L'Inquisiteur ne pouvait recevoir personne en audience publique avant d'avoir été reçu par le Grand Maître, encore un signe du caractère politique de sa charge. La première visite au Grand Maître était privée et secrète. Il se rendait incognito au palais magistral, sans cérémonie, généralement de nuit. Lorsque l'Inquisiteur voulait faire sa visite officielle, lorsqu'il était installé et reposé, il devait avertir le palais magistral le soir pour le lendemain matin, ou le matin pour le soir en envoyant une estafette (valet de pied) aviser le Grand Camérier³³ du

les troupes en revue). Les écuries du Grand Maître lui fournissaient un équipage. Il était généralement vêtu de noir et pouvait porter des vêtements de couleur lorsque le Grand Maître portait 'l'habit de campagne' (c'est l'habit que portait le Grand Maître pour se rendre au théâtre). Il était secondé par le 'cavalierizzo' ou Grand Ecuyer, deuxième officier du palais qui jouissait des mêmes honneurs et distinctions que son supérieur ; il était général de la cavalerie de l'île de Malte et devait choisir des Chevaliers des quatre nations (les trois Langues françaises constituaient une même nation) pour être capitaines de ses troupes ; il avait la direction des écuries du Grand Maître, recrutait les pages et leur apprenait l'équitation (promenades et manège). Le cérémonial de l'Inquisiteur parle de '*cavalierizzo*' pour l'Ecuyer et de '*sotto-cavalierizzo*' pour le Vice-Ecuyer. Le Maître d'Hôtel comme le Grand Ecuyer faisaient les visites au nom du Grand Maître.

32 Selon le cérémonial de Pinto (NLM, Libr. 291), l'Inquisiteur devait venir à sa rencontre dans l'escalier.

33 Appelé aussi Chambrier major, il était le premier gentilhomme de la chambre et le quatrième officier du palais (après le Maître d'Hôtel, le premier Ecuyer et le second

Grand Maître. Le Grand Camérier fixait l'heure à l'estafette et devait ensuite prévenir le premier cocher pour que l'équipage du Grand Maître se tînt près sur la marina de La Valette, ainsi que tous les officiers du palais. Les Chevaliers palatins, au nombre de douze, devaient se présenter à la Cour et se répartir librement dans les antichambres, 'afin que l'Inquisiteur connoisse qu'ils se trouvent là uniquement pour faire leur cour au Grand Maître'.³⁴ De son côté, le Chancelier du Saint Office faisait rassembler tout le personnel des consultants, des familiers et des patentats du Saint Office pour qu'ils fussent tous présents au palais du Grand Maître à l'heure du rendez-vous.

Le grand jour, l'Inquisiteur quittait son palais en soutane violette, rochet et mantelet, précédé par des serviteurs en livrée. Le premier d'entre eux portait une ombrelle ornée d'un pompon doré qui symbolisait l'autorité de l'Inquisiteur. L'ombrelle de damas violet était une espèce de grand parasol (signe de juridiction royale dans l'Antiquité et toujours en usage pour identifier les églises revêtues de la dignité basilicale) précédait toujours le cortège de l'Inquisiteur et de sa maison lorsqu'il se rendait en ville. Celle du Grand Maître était également violette, tandis que celle de l'Evêque était de couleur verte (couleur de la juridiction épiscopale). Ce système des ombrelles représentait la juridiction en Italie. Celle de l'Inquisiteur représentait sa juridiction sur les patentats. Elle n'avait pas de rapport à sa fonction de Délégué Apostolique, mais elle en fournissait une base réelle, puisqu'elle signifiait que le représentant du Pape avait une juridiction à Malte et qu'il y avait des sujets de cette juridiction. Derrière les serviteurs se tenaient les camériers, les chapelains et serviteurs de cape noire accompagnés de l'Assesseur et de l'Auditeur. Le cortège se rendait à pied sur le quai de Vittoriosa et s'embarquait pour La Valette. La barque de l'Inquisiteur était désormais habillée de tentures et de coussins en soie cramoisie. Dans le cérémonial de Mgr Marescotti au milieu du XVII^e siècle, le tissu était vert. C'est Mgr Marescotti qui fit mettre des tentures de soie verte. Il avait préféré le vert au lieu de l'habituelle toile

Ecuyer). Il était secondé par quatre Camériers du Grand Maître auxquels s'ajoutaient des Camériers secrets et d'autres personnes qui servaient à la chambre du Grand Maître.

34 NLM, Libr. 291.

blanche pour se singulariser, pour qu'on sache de loin que c'était sa barque. Il laissait à ses successeurs la liberté de faire autrement même s'il conseillait l'usage de la soie, moins chaude en été et surtout plus majestueuse. Il préconisait surtout de ne pas utiliser le rouge cramoisi qui était utilisé par le Grand Maître. C'eût été perçu comme la volonté de se faire son égal. Depuis les Inquisiteurs avaient opté pour le rouge!³⁵ A son passage, la chiourme des galères le saluait à pleine voix ; au niveau du fort Saint-Ange, la sentinelle de garde le saluait par deux coups de cloche. Sur le quai de La Valette, il montait dans le carrosse à deux mules envoyé par le Grand Maître.³⁶ L'Assesseur s'asseyait à sa gauche, en face se tenaient l'Auditeur et son secrétaire. Lorsqu'il passait la porte d'entrée de la ville, le corps de garde lui présentait les armes et sonnait le tambour. A son arrivée devant le palais,³⁷ il descendait du carrosse et passait entre deux allées de gardes.³⁸ Tandis que ses patentats prenaient les devants, le second Ecuyer du Grand Maître accueillait personnellement l'Inquisiteur et le conduisait jusqu'au bas des marches où il retirait son chapeau et prenait en main sa barrette que lui présentait son secrétaire. Il montait avec lui l'escalier au sommet duquel l'attendaient le Maître d'Hôtel, l'Ecuyer et les gentilshommes de cape et d'épée du Grand Maître qui le conduisaient à la salle d'audience. Le Grand Maître l'attendait en grand habit magistral muni de ses insignes officiels, à deux pas à l'extérieur de la pièce. Ils entraient ensemble et s'asseyaient,³⁹ l'Inquisiteur à gauche du Prince. Le Prince coiffait son béret et l'Inquisiteur sa barrette. Ce dernier lui présentait ses lettres de créances en lui donnant le titre d'Eminentissime tandis que le Prince lui donnait celui d'Illustrissime. Les portes des antichambres demeuraient ouvertes pour permettre aux officiers de l'Inquisiteur comme à ceux du Grand Maître d'assister à la scène sans entrer dans la salle d'audience.

35 NLM, Libr. 97, n° 38.

36 Lorsqu'il envoyait son Maître d'Hôtel le représenter auprès de l'Inquisiteur, le Maître d'Hôtel voyageait dans un carrosse à quatre chevaux. Cet équipage à deux mules était constamment mis à la disposition de l'Inquisiteur par le Grand Maître.

37 Le cérémonial de Pinto prévoyait que le carrosse ne devait pas entrer dans la cour du palais. L'Inquisiteur devait rentrer à pied.

38 Ni officier ni tambour n'agrémentait la haie selon le cérémonial de Pinto.

39 Le Grand Maître s'asseyait sur son fauteuil ordinaire et un camérier plaçait en vis-à-vis un siège identique à celui du Grand Maître où s'asseyait ensuite l'Inquisiteur.

Ensuite, le Grand Maître raccompagnait l'Inquisiteur à l'extérieur de la salle d'audience (à deux pas), et le ballet de l'entrée se refaisait en sens contraire. Mgr Caracciolo (1706-1710) ajouta au cérémonial le port des gants dans les audiences, et on ne levait plus barrette y compris lors de la première audience publique. Ceci fut observé jusqu'à Mgr Gualtieri (1739-1743). En effet le Grand Maître Despuig (1736-1741) exigea que l'Inquisiteur levât la barrette. Sa mort mit fin au différend. Avec son successeur, les Inquisiteurs cessèrent de porter la barrette en tête. Un usage antique consistait à permettre, uniquement lors des visites publiques de l'Inquisiteur, au Capitaine du Saint Office d'entrer dans la salle d'audience en tenant la Verge de juridiction du Saint Office. L'usage fut contesté par les Grands Maîtres. De toute manière, le capitaine ne put jamais aller au-delà de l'antichambre. A son retour chez lui l'Inquisiteur chargeait son secrétaire d'un présent de dévotion pour le Grand Maître.⁴⁰

Dès lors, le même jour, l'Inquisiteur pouvait commencer la longue série des audiences officielles au palais apostolique : les Grand Croix, les Chevaliers, les Patentats. Les officiers du Grand Maître venaient en corps constitué avec le Maître d'Hôtel.⁴¹ L'Inquisiteur faisait servir des rafraîchissements et devait rendre les visites aux dignitaires de l'Ordre. Le gentilhomme de cape se tenait prêt à accompagner de la rue à l'antichambre les visiteurs de marque. Les premiers visiteurs étaient l'Évêque et le Prieur. L'Évêque arrivait en soutane, rochet et mozette. A partir de 1760, le Prieur venait vêtu de la soutane, du rochet et du mantelet. L'Évêque et le Prieur pouvaient obtenir une audience du matin pour le soir ou du soir pour le lendemain matin. L'Inquisiteur les recevait en soutane, rochet et mantelet et les accueillait l'un comme l'autre en haut de l'escalier ; comme pour le Grand Ecuyer, il leur donnait la main droite et les accompagnait lui-même jusqu'à la salle d'audience, les faisant asseoir aux places d'honneur. Il les accompagnait ensuite

40 Il s'agissait de reliques, d'un tableau ou d'objets religieux. Le cérémonial prévoyait la remise par le palais de la somme de six 'zecchini magistrali' à l'envoyé de l'Inquisiteur, tout en précisant que cela dépendait de la générosité du Prince.

41 Le cérémonial de l'Inquisiteur et celui de Pinto divergent. Pour le premier, l'Inquisiteur se tenait en haut des marches, pour le second, il venait à leur rencontre à la moitié de l'escalier. Ils s'accordent sur la suite : l'Inquisiteur les accompagnait en leur donnant la main droite.

jusqu'à la rue,⁴² mais se retirait chez lui sans attendre qu'ils fussent installés dans leur carrosse. Cette dernière exigence était rappelée avec insistance par Mgr Caracciolo.⁴³ Il donnait au Prieur et à l'Évêque le même titre d'Illustrissime. Il n'y avait aucune différence d'étiquette entre l'Évêque et le Prieur.

Le premier échange d'audiences inaugurait une vie publique rythmée par les visites de courtoisie et pourtant généralement peu courtoises. L'Inquisiteur était reçu régulièrement par le Grand Maître dans des réunions secrètes. Il y avait également des entrevues semi-publiques : le Grand Maître attendait entouré de ses officiers, l'Inquisiteur arrivait entouré des siens, puis, dès que les deux hommes étaient entrés dans la salle d'audience, on refermait les portes, et les officiers disparaissaient. Les visites journalières étaient encore plus simples. L'Inquisiteur était invité à dîner chez le Grand Maître à toutes les grandes occasions, au moins le jour de Noël et le jour de Pâques. Par égard pour le Grand Maître, il n'avait pas droit au même fauteuil que lui comme c'était pourtant le cas dans les audiences publiques ; mais il prenait le premier des fauteuils destinés aux Grand Croix. Dans les dîners, il recevait un traitement égal à celui des Grand Croix. Lorsque l'on annonçait que la table était servie, le Grand Maître s'arrêtait à la porte de l'antichambre pour se laver les mains, tandis que l'Inquisiteur remettait son rochet à un camérier secret du Grand Maître et allait se laver les mains avec les Grand Croix dans une autre antichambre. Après le repas, un autre dîner était servi dans une autre salle à manger pour les prêtres de la suite de l'Inquisiteur. Pendant ce temps, l'Inquisiteur était conduit dans l'appartement du Grand Camérier où l'un des sous-secrétaires du Grand Maître était chargé de lui tenir compagnie. L'Inquisiteur était aussi convié aux grandes manifestations présidées par le Grand Maître : il était prié d'assister à l'enlèvement de la cocagne le lundi gras, ou encore à l'escalade du mât au mois d'avril et aux feux d'artifice qu'on tirait en de nombreuses occasions et qui réjouissaient la population.

42 Il était d'usage de l'empêcher symboliquement de le faire, et tout aussi d'usage qu'il le fit malgré tout. Aucune place n'était laissée au hasard ni à l'improvisation des gestes et des sentiments.

43 AIM, Mem. I, f. 328r.

Les officiers du palais magistral se rendaient également chez l'Inquisiteur après l'audience où il signifiait son congé au Grand Maître,⁴⁴ c'était la visite de bon voyage. Ils se rendaient en corps constitué pour les vœux la veille de Noël et de Pâques. Les Grand Croix de grâce (*ad honores*)⁴⁵ devaient lui adresser les mêmes vœux et le visiter à leur arrivée à Malte comme à leur départ. A chaque Grand Croix, l'Inquisiteur devait rendre la visite. Don Francesco Guesdes, vice-chancelier de l'Ordre, que Benoît XIV avait fait bailli de l'Aquila, continua à visiter l'Inquisiteur comme avant lorsqu'il devint bailli capitulaire. Visiter l'Inquisiteur, c'était manifester sa déférence au Pape et s'assurer un rapport favorable à Rome. L'Inquisiteur favorisait telle ou telle candidature à une promotion dans l'Ordre. L'Inquisiteur devait aussi venir adresser ses vœux au Grand Maître à Noël et Pâques, et pour l'anniversaire de son élection.⁴⁶ Il emmenait avec lui l'Assesseur et l'Auditeur.⁴⁷

Si un prélat se trouvait à Malte, il avait l'obligation de faire sa visite à l'Inquisiteur.⁴⁸ Tous les Grand Croix, les capitaines des Galères, les capitaines des vaisseaux, tous les Chevaliers de l'Ordre, y compris les détenteurs de la '*piccola croce*' avaient l'obligation de la première visite à l'Inquisiteur. Ils n'avaient pas besoin de se faire annoncer longtemps auparavant. Ils faisaient prévenir le palais apostolique alors qu'ils étaient déjà en route. L'Inquisiteur les accueillait vêtu, non plus du mantelet violet, mais de la simple simarre et de la barrette, en haut de l'escalier. La réception était plus simple mais le cérémonial était

44 Cette audience avait la solennité de la première visite. Il y avait tout le cortège des patentats.

45 Parce qu'ils devaient leur dignité de Grand Croix au Pape.

46 Au XVIII^e siècle, les Inquisiteurs ajoutèrent l'habitude de donner des repas en l'honneur de l'anniversaire du Grand Maître en plus de la traditionnelle visite. Ils invitaient les officiers du palais et les personnes de l'entourage du Grand Maître. C'était une opération de séduction des plus efficaces.

47 Deux ou trois jours avant Noël et le mercredi Saint, il demandait audience au Grand Maître. L'audience était privée. Ensuite, il était invité au premier repas de chacune de ces fêtes. Comme pour les Grand Croix, l'invitation était portée par un camérier du Grand Maître. Le Maître d'Hôtel ou l'Ecuyer étaient réservés pour les audiences publiques.

48 En pareille cas, le cérémonial suivait l'exemple de la visite de Mgr Schiberras à Mgr Stoppani et à Mgr Carlo Durini, et celui de la visite de Mgr Testaferrata à Mgr Angelo Durini.

identique. Il faisait de même avec son administration. L'étiquette était alors encore plus simple. Il ne les raccompagnait qu'à la moitié de la salle d'audience. Les visites officielles n'étaient pas multipliées à l'excès. Les visites privées étaient les plus courantes, elles étaient simples et familières.

Les grands personnages de passage à Malte ne pouvaient manquer de le visiter officiellement et lui de leur rendre la pareille. Le cérémonial évoque la visite du Prince de Saxe, fils du Roi de Pologne, à Mgr Ruffo, ou encore celle que fit le frère du Grand Maître Pinto à Mgr Passionei. Lorsqu'il apprit la présence au lazaret du bailli Majo, l'envoyé de Naples, il lui envoya son secrétaire espérant qu'il lui accorderait sa première visite sur l'île. Il n'en fût rien. Non seulement, le bailli ne lui rendit pas visite, mais il prétendait encore que l'Inquisiteur le visitât en premier. Ces visites avaient donc une signification politique importante.

A côté de l'étiquette profane ou politique, il y avait une étiquette sacrée qui réglait la prise de possession de la charge d'Inquisiteur. Le nouvel Inquisiteur réunissait le personnel de son tribunal. Au cours de cette première congrégation, il prêtait serment de garder le secret. Les consultants, et les patentats depuis Mgr Salviati (1754-1759), l'accompagnaient à l'église Saint-Laurent. L'Assesseur y chantait une messe solennelle, avec chants et musique aux frais du tribunal ; l'assemblée y entendait un panégyrique de la foi. L'église Saint-Laurent était considérée par les Inquisiteurs comme leur paroisse. Ils en choisissaient les desservants ordinaires stipendiés par la Fabrique de Saint-Pierre. L'Inquisiteur s'y tenait sur un fauteuil recouvert de damas rouge. Il s'y rendait pour les fêtes principales et même les fêtes secondaires, le troisième dimanche du mois, les dimanches de l'Avent et du Carême. Le prédicateur devait prêcher en italien, ainsi que dans toutes les églises de l'île où se trouvait l'Inquisiteur, excepté dans les églises de l'Ordre et la cathédrale de Mdina. Les visites de l'Inquisiteur dans les couvents et les églises étaient solennelles : le clergé venait l'accueillir en grande tenue, on sonnait les cloches. Les autorités municipales étaient présentes pour l'accueillir et le conduire dans le chœur où il prenait place sur un fauteuil recouvert d'un damas de soie rouge, placé sur une petite estrade recouverte d'un tapis, et muni d'un prie-Dieu recouvert de tissu et de coussins de soie cramoisie. Situé du

côté de l'épître, il devait faire face au trône du Grand Maître situé du côté plus noble de l'évangile (à gauche en regardant l'autel).

Le cérémonial emprunta aussi un rite de la messe pontificale. Après le chant de l'Évangile, le sous-diacre accompagné du cérémoniaire donnait l'évangélaire à baiser à l'Inquisiteur. Plus encore, au moment de l'offertoire, le diacre accompagné du cérémoniaire encensait l'Inquisiteur de trois fois trois coups. Les jurats de Vittoriosa étaient encensés par un simple cleric de deux fois deux coups, comme pour les consultants. En outre, lors de certaines célébrations à Saint-Laurent, le vicaire général de l'Évêque ne pouvait assister. Dans les autres cas, il occupait la première place parmi les consultants qui bénéficiaient d'une chaise à bras. Lors de la Fête-Dieu à Saint-Laurent, le reposoir était construit dans l'entrée du palais apostolique. L'étiquette était créée par les Inquisiteurs eux-mêmes, elle était au service de la représentation de leur autorité. Ils étaient très sensibles à cela. Lorsque Mgr Passionei fit sa première visite aux moniales de Sainte-Catherine, il trouva l'agenouillement à l'extérieur du Chœur; il le fit immédiatement placer dans le presbyterium de la chapelle. Le cérémonial préconisait aussi que l'Inquisiteur préférât la soutane, le rochet et le mantelet à l'habit court noir, même lorsqu'il se rendait dans les églises de la campagne, au moins les jours de solennité.

S'agissant des cérémonies religieuses auxquelles assistaient le Grand Maître et l'Évêque, il était conseillé à l'Inquisiteur de ne pas s'y rendre. Mgr Marescotti préconisait à l'Inquisiteur de se laisser voir le moins possible dans les fonctions publiques avec le Grand Maître.⁴⁹ Son raisonnement était simple: l'Inquisiteur était inférieur en dignité mais supérieur en juridiction. Or il ne recevait qu'un traitement égal à celui des Grand Croix ce qui était inadmissible puisqu'il représentait la juridiction suprême. Se jouait le combat d'une juridiction et non le combat d'un homme. C'était une idée très curialiste de mettre la juridiction au-dessus de tout le reste: en effet, dès lors que la juridiction était celle du Pape, peu importait la dignité de celui qui était chargé de la représenter. Le raisonnement allait jusqu'à dénier la nécessité d'une certaine proportion entre la dignité *intuitu personae* et la dignité *durante munere*. L'Inquisiteur n'était pas archevêque comme les

49 NLM, Libr. 97, n° 29.

Nonces, il n'était pas même nécessairement prêtre. Or, ne faire reposer le traitement que sur la juridiction qu'il représentait, c'était humilier ceux qui s'estimaient d'un rang supérieur au sien. Un simple clerc par le simple fait qu'il était délégué par le Pape prétendait surpasser toute forme d'autorité ordinaire et propre. Si la participation aux fonctions publiques était déconseillée, celle à des fonctions ecclésiastiques auxquelles était le Grand Maître était proscrite, car il fallait compter avec l'Évêque et le Prieur de l'Ordre. Les deux premiers avaient leurs trônes l'un en face de l'autre. Pinto exigeait son trône dans toutes les églises paroissiales ou de réguliers les jours de fête. En présence de l'Évêque, il ne restait plus de place pour l'Inquisiteur. L'Inquisiteur voulait étendre partout 'le modèle' de Saint-Laurent, et s'affirmer comme le deuxième personnage de l'île. Il y parvint dans une certaine mesure puisque ce cérémonial des années Pinto contenait des usages qui suscitaient les foudres du Grand Maître Vilhena à l'époque de Mgr Serbelloni. Les Inquisiteurs revendiquaient l'octroi du fauteuil recouvert de soie rouge et de coussins cramoisi disposé sur une estrade dans toutes les églises de Malte, y compris celles de l'Ordre. Ce fut la revendication de Mgr Serbelloni. En 1736, Mgr Durini se rendit à Saint Jean de La Valette pour y entendre la prédication. Il prit sur lui de faire remplacer la tenture multicolore qui lui était habituellement réservée par une tenture rouge. Le Grand Maître Vilhena n'osa pas s'opposer à l'innovation qu'avait confirmée un décret de Rome. L'usage fut maintenu ensuite. Un nouveau décret de 1760 confirmait l'usage.

L'Inquisiteur était l'animateur d'une sociabilité active. Il tenait table ouverte pour les personnalités importantes. Il y avait les habitués, ses amis et ses informateurs. Ce réseau d'information constitué de la noblesse maltaise et de membres de l'Ordre se retrouvait à sa table. Quant aux préventions de Mgr Marescotti dans les années 1660, elles n'étaient plus de mise un siècle plus tard. Les inquisiteurs ne pouvaient se permettre de boudier les invitations du Grand Maître et la vie de sa cour. Mgr Marescotti était obsédé par la nécessité d'obtenir un traitement supérieur aux Grand Croix de l'Ordre. Il redoutait aussi

d'être mis en concurrence avec d'autres dignitaires ecclésiastiques. La présence de l'Évêque, celle du Prieur conventuel, celle des Grand Croix humiliaient sa juridiction et son autorité. La vision d'une cour comparable à n'importe quelle petite principauté l'indisposait, lui qui entendait se limiter aux relations avec le supérieur d'un ordre religieux pontifical. Un siècle plus tard, la situation était toute différente. Les Inquisiteurs participaient à la vie publique et avaient accepté implicitement la prévalence des codes politiques sur les codes religieux. Les grands maîtres de leur côté avaient accepté l'augmentation de leur propre cérémonial d'inquisiteur et privilégié le *decorum* politique de l'inquisiteur au détriment des symboles de son autorité purement religieuse. Paradoxalement, lors des conflits avec l'Inquisiteur, l'Ordre réactivait les vieilles inimitiés des Chevaliers français qui reprochaient à l'Inquisiteur d'être sorti du service de la foi et de se mêler des affaires publiques. Le Grand Maître favorisait le rôle diplomatique de l'envoyé pontifical à travers le cérémonial pour faire oublier qu'il était surtout Inquisiteur et Délégué Apostolique, qu'il était avant tout chargé de surveiller l'Ordre et le clergé. Le Grand Maître voulait bien assumer un rôle représentatif qu'il intégrait dans le dispositif de son étiquette et qui contribuait à sa propre magnificence. Le système des visites, y compris chez l'Inquisiteur, très contraignant, répétitif et formel, créait l'apparence d'une vie diplomatique animée, qui trompait essentiellement l'ennui et faisait de la rumeur publique une valeur sûre des échanges. Cette codification qui pouvait paraître excessive était aussi le moyen de contenir les susceptibilités et les sensibilités ; elle pouvait aussi les accroître.